

Monsieur le préfet,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Monsieur le maire d'Agen, madame la maire de Boë,

Messieurs les chefs de cours et de juridiction

Mesdames et messieurs les directeurs interrégionaux

Mesdames et messieurs les directeurs et directeurs adjoint d'école, d'établissements pénitentiaires, de SPIP et de services déconcentrés de l'Etat

Mesdames et messieurs les officiers

Monsieur le président de la CCI

Mesdames et messieurs les cadres et personnels de la DAP et de l'ENAP

Mesdames et messieurs les présidents, directeurs et représentants de nos partenaires

Chers Bernard Prévost, Jean Charles Toulouze et Georges Vin,

Mesdames et messieurs en vos grades et qualités

Elèves de la 1ere promotion de CSP, de la 219e promotion de surveillants pénitentiaires, de la 29e promotion de CPIP, de la 4ème promotion de CPIP EST, de la 2ème promotion de CPIP en formation d'adaptation et de la 4e promotion de la classe prépa talents

Madame la directrice, chère Sophie,

C'est avec beaucoup d'émotion, de plaisir et de fierté que je préside aujourd'hui, devant un large panel d'autorités, d'élus et de partenaires, que je remercie chaleureusement de leur présence, votre cérémonie d'installation en tant que directrice de l'école nationale d'administration pénitentiaire.

Fierté tout d'abord, parce qu'il s'agit, et de façon très surprenante, de la première installation d'un directeur ou d'une directrice de l'ENAP par un directeur de l'administration pénitentiaire. Il s'agissait d'une certaine anomalie administrative et protocolaire qu'il me semblait important d'effacer et qui s'explique,

probablement, en raison du statut juridique particulier de l'ENAP au sein de l'administration pénitentiaire mais peut être aussi en raison du fait que dans, un passé pas si lointain, l'ENAP était vue et se considérait peut être comme une sorte de satellite, un peu éloigné de la DAP alors qu'elle en est, en réalité, l'un des piliers fondamentaux.

Sans exagérer la dimension de cet instant mais sans minimiser non plus sa portée symbolique, nous participons donc tous, à un petit moment historique dans la longue histoire de l'administration pénitentiaire et dans celle de cette école.

Je tiens d'ores et déjà à excuser l'absence de madame Hélène Cazaux Charles, présidente du conseil d'administration de l'ENAP, qui, pour des raisons bien indépendantes de sa volonté, n'a pu être avec nous aujourd'hui mais qui m'a chargé de vous transmettre tous ses encouragements, son soutien et sa confiance dans votre action à venir.

Je tiens également à remercier Jean Philippe Mayol qui a, une nouvelle fois, assuré un long intérim entre deux directeurs, au cours duquel son sens du devoir a une nouvelle fois été remarquable.

Emotion et plaisir également, je le disais, car il n'aura échappé à personne que vous prenez ma succession à ce poste qui est, sans conteste, l'un des plus beaux qui soit, à la tête de cette école qui m'est, qui nous est, collectivement si chère et que nous avons découvert ensemble, chère Sophie, le 03 mars 2003 lorsque nous intégrions la 34 eme promotion d'élèves directeurs des services pénitentiaires en compagnie également, notamment, d'Aurore Mahieu et de Stéphane Raberin ici présents et que je salue bien amicalement.

Cette école a bien changé depuis, elle s'est agrandie, elle s'est densifiée, elle a gagné en expertise, elle a pris une dimension importante dans le paysage des écoles de service public mais ses fondamentaux sont toujours bien présents en restant

- Garante des valeurs républicaines et des valeurs de notre administration
- Exigeante pour ses élèves et ambitieuse pour leurs futures missions
- Attachée à la recherche de l'intérêt général, au sens du service public et de la Justice

Vous prenez ainsi la tête d'une belle et grande école. Vous devez en être fière et honorée mais cela doit également vous obliger à tout mettre en œuvre pour maintenir un haut niveau de formation, de recherche, de relations internationales notamment.

Vous avez dorénavant sous votre autorité des agents dont j'ai pu mesurer l'engagement remarquable, le sens du service public et l'attachement tant à cette école qu'à cette administration. C'est une force et un atout majeurs pour la DAP et je vous demande de continuer à porter un message ambitieux pour tous vos agents, comme je vous demande de maintenir un dialogue social constructif, régulier, exigeant mais apaisé avec les représentants des personnels et des élèves dont je peux témoigner de l'envie constante de faire avancer cette école.

Mais vous êtes aussi, et avant tout, responsable devant les élèves, vos élèves, dont une partie sont devant nous. Votre travail, votre engagement, votre ambition doivent avant tout être tournés vers eux pour leur permettre de devenir les meilleurs professionnels possibles, pour leur permettre de s'épanouir dans leurs fonctions, pour leur faire comprendre quelle sera leur place dans cette grande administration, quel sera leur rôle sociétal majeur.

J'en profite ainsi pour saluer les différentes promotions qui se trouvent ce matin, ici réunis, sur ce champ d'honneur. Je tiens à dire également, à vous tous, élèves, stagiaires, que nous attendons beaucoup de vous, mais que nous serons à vos côtés pour vous préparer, pour vous accompagner.

Vous avez choisi un métier exigeant mais passionnant, vous avez choisi de servir la République et la Justice. Cela ne sera pas sans difficulté ni tension, mais cela donnera du sens à votre action professionnelle. Soyez, en chaque instant, dignes et fiers de l'uniforme que vous portez, du statut qui est dorénavant le votre, de vos collègues, de vos aînés et de cette école qui vous accueille et vous forme.

Madame la directrice, je l'indiquais précédemment, cette école est avant tout une école de la République, formant des personnels chargés d'une mission de service public, chargés d'exécuter des décisions de justice rendues au nom du peuple français. Elle doit être un lieu d'exemplarité où certaines valeurs ne sont pas négociables, ou certains comportements ne sont pas acceptables ou tout écart doit être sanctionné.

Mais cette école n'est pas non plus un lieu en dehors des réalités sociétales, des travers comportementaux que nous pouvons connaître à l'extérieur.

Je vous demande donc de continuer à lutter sans relâche, avec les personnels de l'école que je sais particulièrement investis, qu'ils soient membres de zero discrim, membres du comité éthique et pédagogique, qu'ils sont formateurs, cadres, personnels administratifs ou techniques contre tous les phénomènes de violence, de discrimination, contre tous les comportements irrespectueux, quels qu'ils soient.

Vous devrez ainsi continuer les actions de sensibilisation, de prévention, vous devrez accueillir et soutenir les potentielles victimes et vous devrez répondre, sans la moindre complaisance, à chaque fait déviant.

Mais cette école est avant tout un lieu d'apprentissage, de formation professionnelle, d'acculturation et votre chantier sera, à ce titre, immense. Je souhaite que vous continuiez à travailler à la montée en compétence des DSP par la constitution d'une formation à la hauteur de leurs futures responsabilités de hauts fonctionnaires, tout en vous assurant que les DPIP peuvent également bénéficier du même niveau d'exigence.

Vous devrez évaluer la réforme de l'hybridation de la formation des CPIP et réfléchir à son extension, vous devrez revoir la formation des officiers en vous appuyant sur le travail remarquable fait pour les CSP.

Vous aurez également la charge de monter la future formation des surveillants à 8 mois afin de leur permettre de gagner en expertise et d'assurer rapidement toutes les missions d'un personnel de surveillance y compris celles des équipes de sécurité pénitentiaire.

Au delà de ces formations initiales, il vous faudra continuer à être exigeante et ambitieuse pour les formations d'adaptation à la fonction afin de faire monter en compétence nos agents et de sécuriser leur travail et leurs interventions, que ce soit pour les ERIS, les agents de greffes, les agents administratifs, les moniteurs, les formateurs et tous les autres.

Bien entendu, l'accueil et la réussite de nos élèves de la classe prépa talent est un enjeu majeur car elle participe à notre obligation de promouvoir l'égalité des chances, la réussite de tous aux concours de la haute fonction publique, quelque que soit son parcours ou son milieu social.

Mais vous le savez également, j'ai annoncé, ici même, il y a quelques semaines, ma volonté de lancer des assises de la formation auxquelles l'ENAP devra prendre toute sa place, sous le pilotage de la sous direction RH représentée aujourd'hui par Morgan Tanguy, bien connu des élus locaux agenais et de la préfecture lot et garonnaise.

Il nous faudra remettre à plat les zones de compétence de chaque échelon, administration centrale, directions interrégionales et ENAP.

Il nous faudra dresser une politique pluri annuelle de formation continue de tous nos agents, quelque que soit leur corps.

Il nous faudra fixer de façon claire les attentes vis-à-vis de la formation initiale pour chaque corps et réfléchir au soutien attendu de l'ENAP à destination des DISP. Pour cela, vous devrez vous montrer à l'écoute et en proximité des directions interrégionales et de leurs directeurs qui vous font l'honneur de leur présence en ce jour.

Lorsque j'occupais votre poste, je tenais déjà ce même discours et je vais essayer de rester constant, mais il me semble indispensable que l'ENAP soit la garante de l'homogénéité et de la qualité des contenus et des supports pédagogiques des formations délivrées au niveau déconcentré.

L'ENAP doit être le chef de file de l'ingénierie pédagogique et son expertise doit être mise au service de toutes les DI.

Pour mettre en place ce plan ambitieux pour la formation de tous les agents pénitentiaires, nous devons travailler à une meilleure attractivité et une meilleure valorisation des missions formatives que ce soit ici à Agen ou partout sur le territoire.

C'est une évidence absolue, mais pour faire de la formation de qualité, il nous faut des formateurs et des formateurs formés et de qualité comme nous en avons ici à l'ENAP. Pour y parvenir, il est nécessaire que ces missions soit reconnues à leur juste valeur et qu'un déroulement de carrière puisse être envisagé dans cette filière.

Mais l'ENAP est aussi un lieu d'échanges, de réflexion, de recherches, de rencontres, de culture pour tous, et j'insiste sur ce terme, à travers l'offre culturelle ou la médiathèque notamment mais également un lieu de mise en lumière de notre histoire.

Vous avez sous votre responsabilité une ressource intellectuelle, une capacité à assurer un très haut niveau de recherche scientifique en criminologie, en sociologie, en psychologie, en droit notamment qu'il vous faudra exploiter au bénéfice, et c'est une demande très claire de ma part, de nos métiers, de nos missions et de notre administration.

L'ENAP doit être le chef de file de l'avant-garde, de la préparation au changement, de la mise en perspective mais avec ce souci constant de rester pragmatique et c'est tout l'objectif du futur pôle de criminologie appliquée qu'il vous faudra construire et porter.

Il pourrait, par ailleurs, être intéressant d'élargir le domaine de la recherche aux questions historiques en lien avec l'ouverture du futur musée de l'Administration pénitentiaire qui devra être un lieu à la fois pédagogique pour nos élèves, mais également un lieu ouvert au public qui pourra mieux appréhender l'histoire de notre administration ainsi qu'un lieu de réflexion pour nos agents et nos partenaires nationaux et internationaux afin de nous interroger sur le sens de nos prises en charge, sur l'évolution de celles-ci, sur ce que nous attendons de la peine, de la sanction pénale et de l'administration pénitentiaire.

Pour y parvenir, pour participer au rayonnement de la DAP et pour partager sur d'autres pratiques, les relations internationales soutenues et denses qu'entretient l'ENAP avec de nombreux pays devront évidemment être maintenues et renforcées.

Enfin, je vous demande de continuer à travailler à l'excellente intégration dans le tissu socio économique agenais, dans le tissu universitaire, en faisant perdurer les relations étroites et constantes avec nos partenaires institutionnels et les élus locaux à commencer par les maires d'Agen et de Boe que je remercie une nouvelle fois pour leur soutien constant et indéfectible.

Votre relation avec l'autorité préfectorale devra être fluide et régulière et je salue le préfet du Lot et Garonne qui nous fait le plaisir et l'honneur d'assister à votre installation tout comme les chefs de cour et de juridiction dont je connais l'attachement familial qu'ils portent à cette école.

J'ai bien entendu résumé vos missions, même si ce résumé est un peu fastidieux, mais vous en aurez aura beaucoup d'autres, celle de gérer administrativement et budgétairement un établissement public soumis aux mêmes contraintes budgétaires et RH que le reste de l'administration pénitentiaire, celle de participer activement au comité de direction de la DAP, celle de renforcer les relations avec les autres écoles de service public et je salue les représentants de certaines d'entre elles aujourd'hui : Je pense à l'ENPJJ, à l'ENM, à l'EOGN mais également avec l'ENG, l'INSP notamment.

Vous le voyez votre responsabilité sera immense mais je dois, en cet instant, vous dire que j'ai une confiance pleine et entière en vos capacités professionnelles et en vos qualités humaines que je connais pour relever ce nouveau défi dans votre vie professionnelle. Je serai, comme tous les services de la DAP, à vos côtés pour vous aider et vous soutenir car tout commence à l'ENAP et je ne l'oublierai pas.

Je vais maintenant procéder à votre installation officielle :

Mesdames et messieurs, Madame Bondil, ici présente, a été nommée directrice de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire, par décret du président de la République, en date du 5 juillet 2024.

Vous la reconnaîtrez désormais comme votre cheffe.

Je vous demande de lui obéir en tout ce qu'elle vous commandera pour le bien du service, en application des lois et règlements, dans le respect des institutions de la République, le service de l'Etat et la sauvegarde des personnes et des biens qui vous sont confiés.

Madame la directrice, je vous déclare installée dans vos fonctions et vous invite à nous rejoindre.